



ORDRE DU JOUR SÉANCE DU 15 MARS 2023 À 19 H 00

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 mars 2023

3. PROCÈS-VERBAL

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 février 2023

4. DÉPÔT DE DOCUMENTS

4.1 Rapport de la trésorière sur les dépenses autorisées en vertu du règlement 77-2018 - Règlement sur l'administration des finances

4.2 Dépôt du rapport de la Direction des ressources humaines sur les mouvements de personnel

5. RAPPORT DES SERVICES

5.1 Nomination de monsieur Yan Major à titre de maire suppléant pour la période du 16 mars 2023 au 19 juillet 2023

5.2 Modification de la date de séance du mois de décembre 2023

5.3 Autorisation supplémentaire pour des dépenses urgentes non prévues au Centre récréatif Édouard-Rivet

5.4 Travaux complémentaires aux interventions d'urgence au Centre récréatif Édouard-Rivet

5.5 Ratification – Autorisation d'une dépense supplémentaire dans le cadre de l'organisation du 5 à 7 corporatif du 21 février 2023

5.6 Demande de changement de zonage pour la zone H.11

5.7 Ententes entre la Ville de Montréal-Est et la compagnie des chemins de fer nationaux du Canada pour la construction d'un passage à niveau et l'installation d'un nouveau système d'avertissement

5.8 Adoption d'un programme d'aide pour l'achat de produits durables

6. RÈGLEMENT

6.1 Avis de motion - règlement modifiant le règlement 77-2018 - Règlement sur l'administration des finances, afin de modifier la liste des cadres administratifs

6.2 Dépôt du projet de règlement PR23-05 - Règlement modifiant le règlement 77-2018 – Règlement sur l'administration des finances, afin de modifier la liste des cadres administratifs

6.3 Avis de motion -Règlement sur les modalités de publication des avis publics

6.4 Dépôt du projet de règlement PR23-06 - Règlement sur les modalités de publication des avis publics

6.5 Avis de motion - Règlement modifiant le règlement 739 - Règlement sur les nuisances et le bon ordre - afin d'ajouter de nouvelles nuisances en matière de graffitis et de bâtiment endommagé ou vandalisé

6.6 Dépôt du projet de règlement PR23-07 - Règlement modifiant le règlement 739 – Règlement sur les nuisances et le bon ordre afin d'ajouter de nouvelles nuisances en matière de graffitis et de bâtiment endommagé ou vandalisé

6.7 Avis de motion - Règlement décrétant divers travaux municipaux

6.8 Dépôt du projet de règlement PR23-08 - Règlement décrétant divers travaux municipaux

6.9 Avis de motion - Règlement sur le fonctionnement des commissions des finances, des ressources humaines, des requêtes citoyennes et des travaux publics de la Ville de Montréal-Est



- 6.10 Dépôt du projet de règlement PR23-09 - Règlement sur le fonctionnement des commissions des finances, des ressources humaines, des requêtes citoyennes et des travaux publics de la ville de Montréal-Est
- 6.11 Adoption - Second projet - règlement PR23-04 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement de zonage afin de modifier la grille de spécification pour la zone I.15
- 6.12 Adoption - règlement 100-2023 - Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)
- 7. CONTRAT**
- 7.1 Offre de services - Travaux d'évaluation aux fins d'assurance - Bâtiments et contenus
- 7.2 Contrat pour le projet TPG 2023-01 - Services de collecte et de transport des ordures ménagères, des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) résidentiels et encombrants (valorisables), des matières compostables et des matières recyclables- Pour la durée totale du contrat (du 27 mars 2023 au 31 décembre 2024)
- 7.3 Contrat pour le projet TP 2023-04A - Acquisition d'un (1) balai de rue de type aspirateur avec brosse centrale sur châssis porteur d'une capacité nominale minimale de 8 vg3 neuf
- 7.4 Contrat pour le projet TP 2021-06A - Option de renouvellement 2 - Entretien des arbres (élagage et abattage) avec deux (2) options de renouvellement - Pour la période du 1er mai 2023 au 30 avril 2024
- 7.5 Contrat pour le projet TP 2022-06A - Option de renouvellement 1 - Fourniture de granulats divers avec deux (2) options de renouvellement - Pour la période du mois d'avril 2023 au mois de mars 2024
- 7.6 Contrat pour le projet TP 2022-07A - Option de renouvellement 1 - Fourniture de béton préparé avec deux (2) options de renouvellement- Pour la période du mois d'avril 2023 au mois de mars 2024
- 8. PERSONNEL**
- 8.1 Modification de la Politique de rémunération, des conditions et avantages des cadres de la Ville de Montréal-Est
- 8.2 Compensation monétaire temporaire pour la participation au Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Montréal-Est
- 8.3 Entériner une mesure disciplinaire
- 9. AIDE À DES ORGANISMES PUBLICS**
- 9.1 Aucun
- 10. DIVERS**
- 10.1 Aucun
- 11. AFFAIRE NOUVELLE**
- 11.1 Avis de motion - règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement de zonage - afin de modifier la distance minimale entre une piscine et une construction
- 11.2 Adoption - Premier projet - règlement PR23-10 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - *Règlement de zonage* afin de modifier la distance minimale entre une piscine et une construction
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENNES ET DES CITOYENS**
- 13. LEVÉE DE LA SÉANCE**